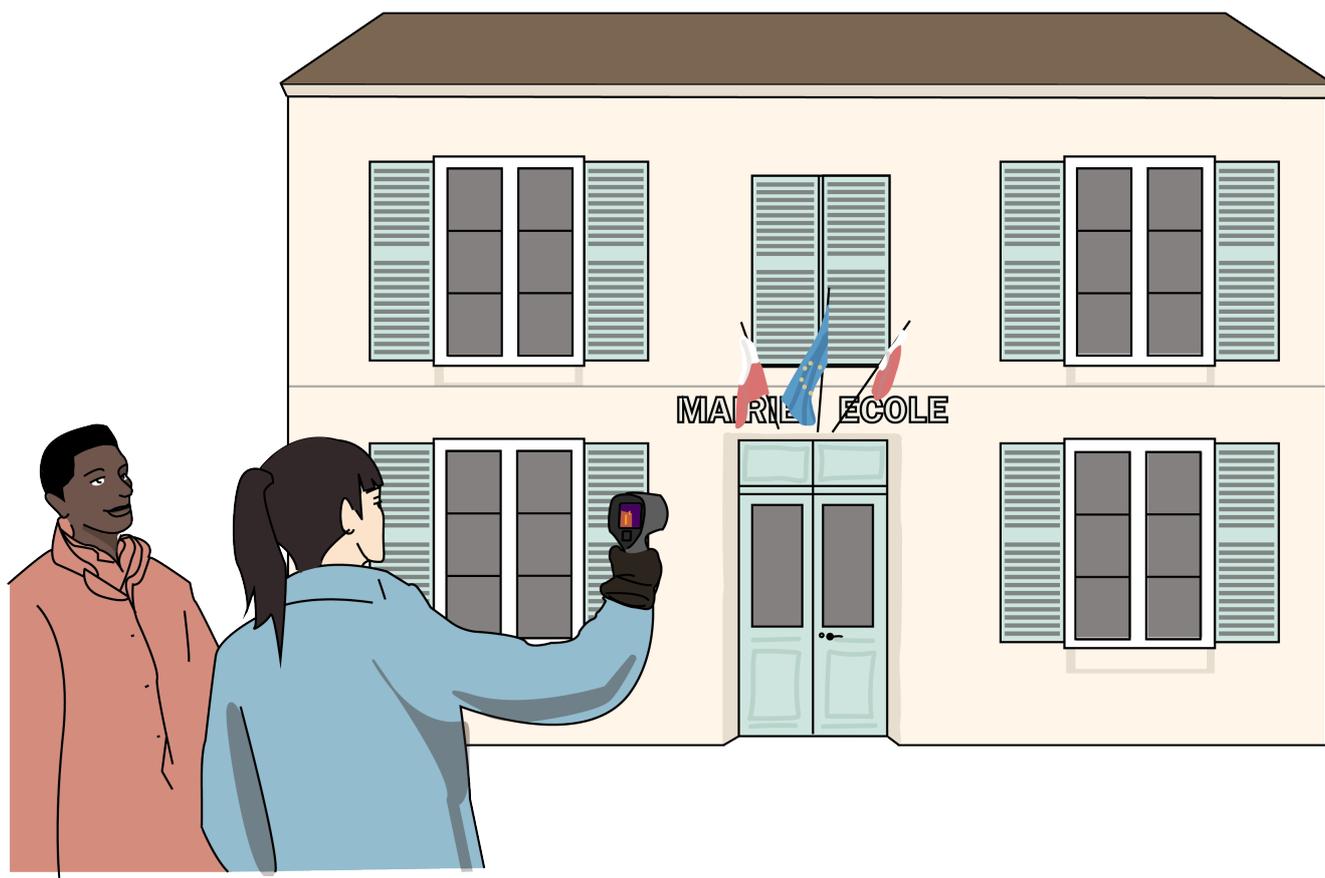


LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ



COLLECTIVITÉS LOCALES

Nous accompagnons les collectivités de moins de 10 000 habitants dans la réalisation d'économies énergétiques et financières en mettant à disposition, de plusieurs communes, un Conseiller mutualisé.



Association
Énergies Solidaires

porte le



avec le soutien de



NOTRE OBJECTIF: AIDER LES COMMUNES À FAIRE LES BON CHOIX



Réduire les consommations d'eau et d'énergie à confort au moins identique sur le patrimoine bâti, l'éclairage public et la flotte de véhicules.



Accompagner la commune dans les projets de rénovation et de construction (accompagnement administratif / technique / financier)



Animer des actions de sensibilisations et de formation auprès des élus, des techniciens, des usagers du patrimoine communal et des autres acteurs locaux



NOUS SOMMES LÀ POUR

L'AIDE À LA DÉCISION

- Bilan énergétique initiale
- Plans d'actions
- Suivi annuel
- Campagnes de mesures
- Conseils techniques (équipements, contrats...)

L'OPÉRATIONNEL

- Accompagnement projets construction/rénovation
- Accompagnement travaux/actions ponctuelles

L'INFORMATION & LA SENSIBILISATION

- Informations réglementation
- Informations aides financières et appels à projets
- Mise en réseau des acteurs
- Sensibilisation

FABRIQUE 21
120 AVENUE DU PORT
78 955 CARRIÈRES-SOUS-POISSY

01 39 70 23 06

CONTACT@ENERGIES-SOLIDAIRES.ORG
ENERGIES-SOLIDAIRES.ORG

